LE PETIT PRANZACAIS

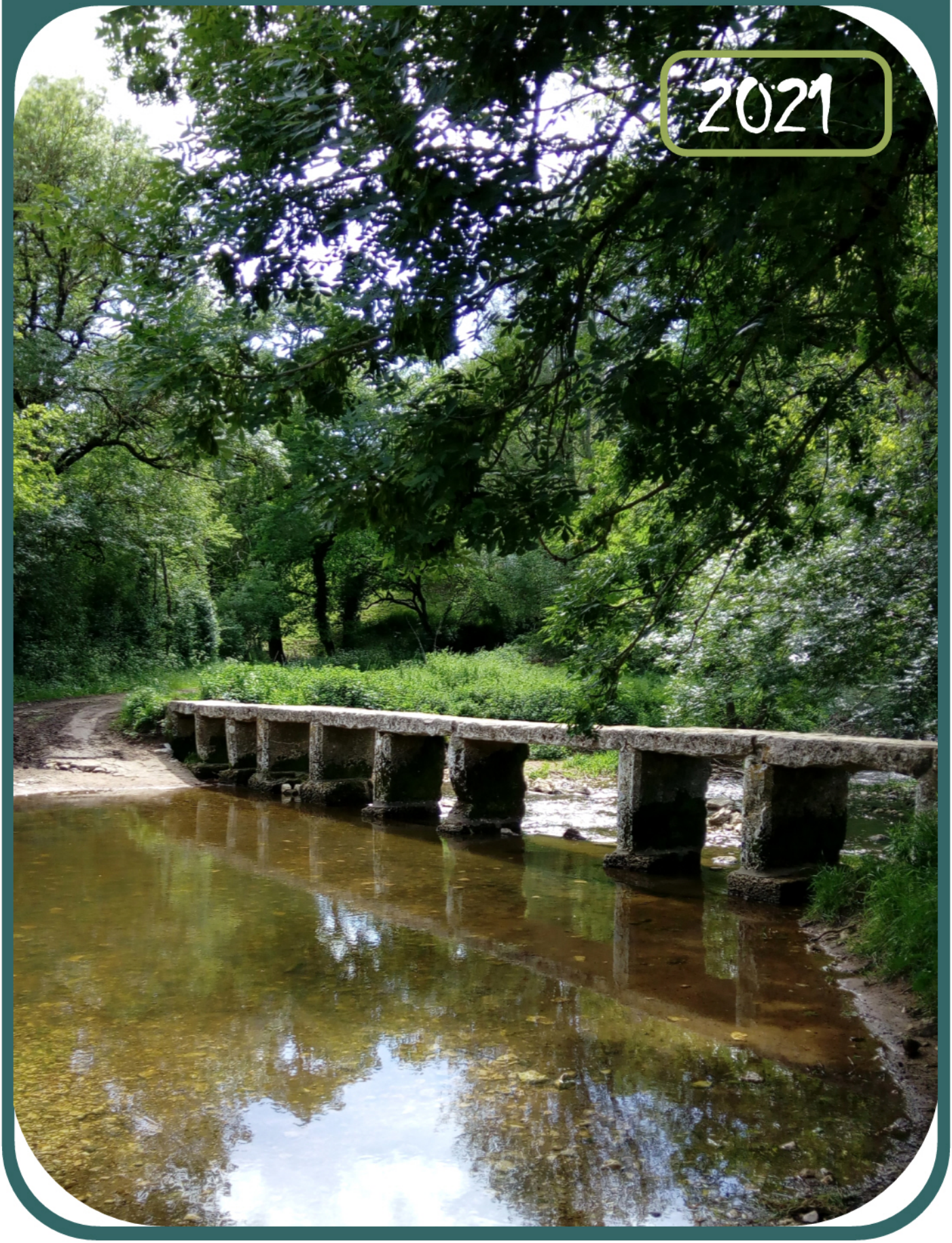

Retrouvez toute l'actualité sur le site officiel de la commune de Pranzac.fr

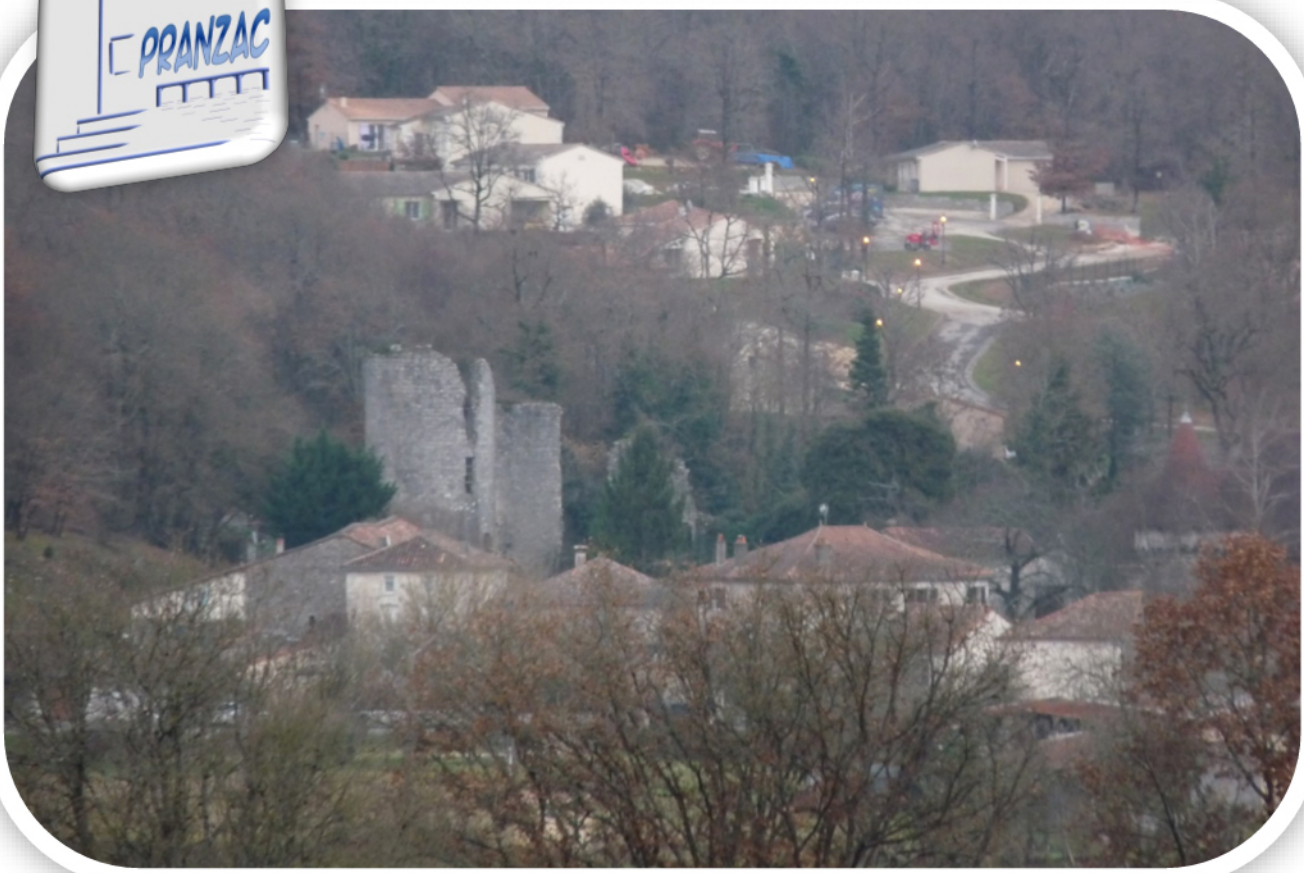

Bulletin n° 1 - 2021

Directeur de la publication : Bernard TERRADE

Responsable de la publication : Danielle BENELLI

Relecture : commission communication

& Secrétariat de Mairie

Dépôt légal : Janvier 2021

Sommaire :

- P 3 - Le mot du Maire
- P 4 - État civil
- P 5 à P 21 - Infos municipales
- P 22 à P 23 - Vie scolaire
- P 24 à P 27 - Les commerces Pranzacais
- P 28 - Infos Administratives
- P 29 à P 30 - Infos Pratiques
- P 31 à P 42 - Vie Culturelle & Associative
- P 43 - Une petite histoire d'incivilité

Le Mot du Maire

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Ce virus a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi, légitimement, notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Je voudrais adresser une affectueuse pensée à tous nos concitoyens qui ont été dans la peine ou qui sont dans la douleur.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.

Pendant cette période délicate, nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de nos agents territoriaux qui ont maintenu un service public (mairie, agence postale, cantine scolaire) et assuré l'entretien de la commune.

Il est à souhaiter que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits de proximité et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire face, avec humanité et bon sens, dans l'avenir. Nos commerçants ont besoin de vous.

L'équipe municipale encourage toutes nos associations culturelles et sportives à garder toute leur motivation et l'envie de proposer de belles animations en des jours meilleurs.

Je vous souhaite **une très bonne année 2021**, riche de satisfactions pour vous-même, vos proches, celles et ceux qui vous sont chers, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et bien sûr une excellente santé.

La cérémonie des vœux est un moment important, c'est l'occasion de vous rencontrer, d'échanger avec vous tous. Malheureusement je dois l'annuler pour les raisons sanitaires connues de tous.

L'équipe municipale vous adresse ses vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin, prenez soin de vous, de vos proches et des autres, prenez plaisir à faire vivre ensemble notre belle commune !

Avec tout mon dévouement et celui de mon équipe.

État civil

En 2020, nous avons enregistré :

2 MARIAGES

- Bernard DESOBEAU et Cécile CROCHOT — 08 Février
- Alexis ROBLES et Laura BERLAND — 19 Septembre

6 NAISSANCES

- Aria FAURE — 13 Juillet
- Héloïse Ève KALMAN — 27 Juillet
- Éloïse GIRY — 29 Août
- Augustin ALLEMAND — 15 Novembre
- Naël HERBRETEAU — 26 Novembre
- Lya Alix WASSELIN — 02 Décembre

5 DÉCÈS

- Jean Pacifique MOGNOL — 06 Février
- Jean-Jacques Maurice Adrien MAPAS — 20 Mars
- Roseline Paulette MOREAU veuve Charbonneau — 23 Juillet
- Jean Pierre MONDOU — 01 Septembre
- Jacqueline Jeanne BORDAS veuve Lavaure — 05 Octobre

Infos municipales

BUDGET PREVISIONNEL 2020

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2020

Taxe foncière sur les propriétés bâties	19.49 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55.07 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 605 961 €

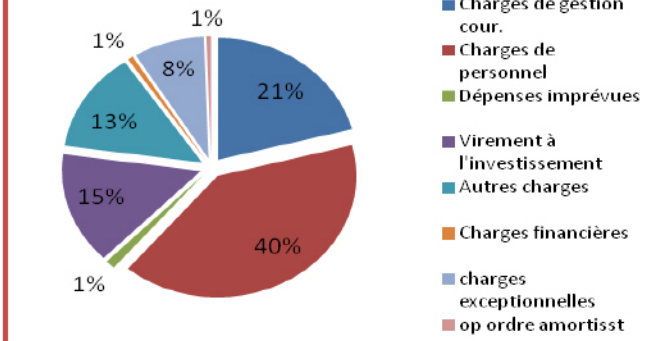

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 605 961 €

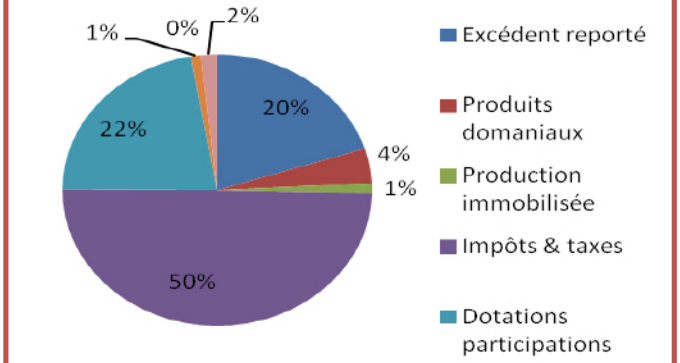

Anciens combattants PRANZAC	200
Chasseurs PRANZAC	150
Club de l'amitié PRANZAC	200
PRANZAC Festivités Club	1000
Donneurs de sang PRANZAC	400
Football PRANZAC	600
Moto Club PRANZAC	800
Randonneurs PRANZAC – AMRP	800
Secrets de PRANZAC	500
Parole d'Orgue	600
Tennis Club PRANZAC	200

SUBVENTIONS 2020

CIDIL LA ROCHEFOUCAULD	100
SECOURS POPULAIRE LA ROCHE	100
COMITE JUMELAGE LA ROCHE	100
RESTO DU CŒUR	150
CROIX ROUGE	100
BANQUE ALIMENTAIRE	150

DEPENSES D' INVESTISSEMENT 2020 : 452 651€

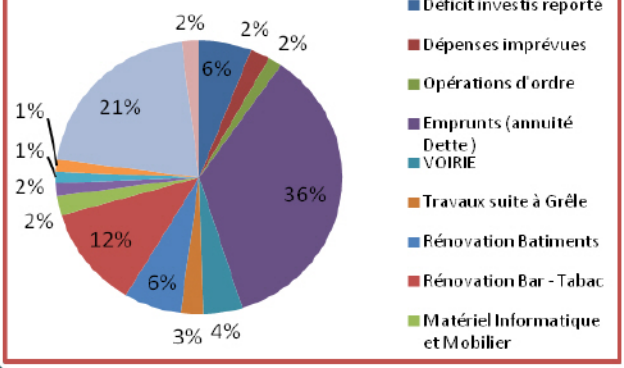

RECETTES D' INVESTISSEMENT 2020 : 452 651€

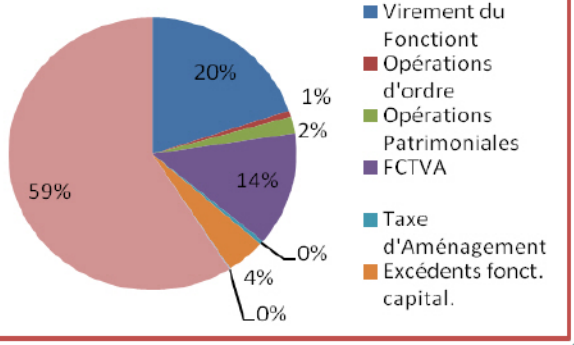

Réunion du conseil municipal du 23 MAI 2020

I – APPEL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur Jean-Louis LAC, Maire sortant, procède à l'appel des conseillers municipaux et constate la présence de l'ensemble de ces derniers ; le quorum est atteint.

Il invite alors, le doyen d'âge de la séance, Monsieur GONZALEZ Antonio, à ouvrir la séance.

Constitution du bureau de vote pour les élections du Maire et des Adjoints :

- Président : Monsieur GONZALEZ Antonio,

- Assesseur : Madame MERCIER Fanny.

II – Délibérations

II-1 ELECTION DU MAIRE

Monsieur GONZALEZ Antonio rappelle les articles du C.G.C.T. encadrant l'élection du Maire ainsi que les modalités de scrutin. Il demande ensuite s'il y a des candidats.

La candidature suivante est présentée :

- M. TERRADE Bernard

Le président invite le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du maire.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire : bulletin blanc : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Monsieur TERRADE Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

II-2 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire, nouvellement élu, prend la présidence de la séance. Il rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de PRANZAC un effectif maximum de quatre adjoints.
Il est proposé la création de quatre postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, **la création de quatre postes d'adjoints au maire**.

II-3 ELECTION DES ADJOINTS

Le maire invite les membres du conseil municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des quatre adjoints.

Il est alors procédé au déroulement du vote.

Infos municipales

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT :

Après un appel de candidature, le candidat est le suivant :
- Monsieur GONZALEZ Antonio.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire : bulletin blanc : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Monsieur GONZALEZ Antonio, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint au maire.

ÉLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT :

Après un appel de candidature, le candidat est le suivant :
- Madame BENELLI Danielle.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire : bulletin blanc : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Madame BENELLI Danielle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjoint au maire.

ÉLECTION DU TROISIÈME ADJOINT :

Après un appel de candidature, le candidat est le suivant :
- Monsieur VALLADE Michel.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire : bulletin blanc : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Monsieur VALLADE Michel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint au maire.

ÉLECTION DU QUATRIÈME ADJOINT :

Après un appel de candidature, le candidat est le suivant :
- Monsieur FORT René.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire : bulletin blanc : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Monsieur FORT René, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint au maire.

II - 4 Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Le Maire rappelle que l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée.
Le conseil décide à l'unanimité de ses membres de donner les délégations au Maire.

Le Maire devra rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

Réunion du conseil municipal du 02 JUIN 2020

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2020.

En préambule, Monsieur le Maire lit une synthèse sur le « pouvoir des élus ».

I – Délibération concernant les indemnités du Maire et des Adjoints.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des indemnités comme suit :

Monsieur Bernard TERRADE Maire : Taux de 33 % de l'indice terminal en vigueur.

Monsieur Antonio GONZALEZ, 1er Adjoint : Taux de 19,5 % de l'indice terminal en vigueur.

Madame Danielle BENELLI, Messieurs Michel VALLADE et René FORT, Adjoints : Taux de 10 % de l'indice terminal en vigueur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

II - Constitution des commissions communales.

1 - Commission Finances-Gestion : Président Antonio GONZALEZ,
Membres : Bernard TERRADE, Carla DE OLIVEIRA, Johann MOREAU, Arnaud TROUSSELIER.

2 - Commission Urbanisme-Voirie-Environnement : Président Antonio GONZALEZ,
Membres : Bernard TERRADE, Michel VALLADE, René FORT, Fanny MERCIER, Johann MOREAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY.

3 - Commission Vie culturelle, Associative et Loisirs : Présidente Danielle BENELLI,
Membres : Bernard TERRADE, René FORT, Karine RONCIN, Evelyne PICHON.

4 - Commission Communication : Présidente Danielle BENELLI,
Membres : Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Carla DE OLIVEIRA, Vanessa CORBINEAU.

5 - Commission Vie scolaire- Action sociale : Président Michel VALLADE,
Membres : Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Karine DEVAUT, Fanny MERCIER, Vanessa CORBINEAU, Evelyne PICHON.

6 - Commission Vie scolaire- Action sociale : Président Michel VALLADE,
Membres : Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Karine DEVAUT, Fanny MERCIER, Vanessa CORBINEAU, Evelyne PICHON.

III - Désignation des délégués pour siéger dans les instances intercommunales :

Comité National d'Action Sociale - CNAS
Déléguée élue Danielle BENELLI, Déléguée Agent Fabienne LAURIER.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S)
Titulaires : Michel VALLADE, Antonio GONZALEZ,
Suppléantes : Karine DEVAUT, Evelyne PICHON.

Syndicat Bandiat - Tardoire - Bonnieure (SYBTB)
Titulaire René FORT,
Suppléant Mathieu SAUVAGE.

Syndicat d'eau (SIAEP DU KARST)
Titulaire Luc GARITEY,
Suppléante Evelyne PICHON.

Syndicat Electricité et Gaz (SDEG 16)
Titulaire René FORT,
Suppléant Luc GARITEY.

Agence technique départementale (ATD 16)
Titulaire Antonio GONZALEZ,
Suppléante Fanny MERCIER.

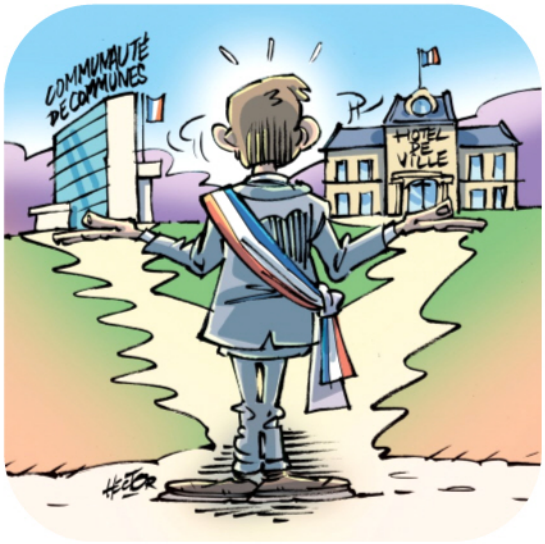

IV - Contrat de location gérance pour le fonds de commerce du bar – tabac – presse de PRANZAC :

Monsieur le Maire expose la situation concernant la reprise du bar tabac.

Il indique que Monsieur Christophe BONNEAUD souhaite reprendre ce commerce pour une ouverture début juillet. Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le contrat de location gérance à compter du 1er juillet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce contrat.

V - Délibération concernant l'exonération du loyer du commerce Salon de Coiffure de PRANZAC / Etat d'urgence sanitaire :

Vu la crise sanitaire, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour une exonération totale des loyers du salon de coiffure des mois de mars, avril et mai 2020.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

VI - Questions diverses :

Monsieur le Maire, après avoir expliqué ce qu'est le droit de préemption, porte à la connaissance du Conseil la déclaration d'intention d'aliéner reçu du notaire pour la vente d'une maison située au Quéroy Gare. Le Conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption.
Madame Danielle BENELLI transmet une demande de l'association « Les Secrets de Pranzac », il s'agit d'autoriser deux jeunes en service civique à prendre certains repas à la cantine scolaire à partir de septembre prochain.
Cette demande ne recueille pas l'approbation du Conseil Municipal.

Réunion du conseil municipal du 30 JUIN 2020

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2020

Le Maire lit un préambule sur le fonctionnement du budget et passe la parole au premier adjoint.
Antonio GONZALEZ donne une explication des différents termes relatifs au budget communal.

I - Finances :

Le premier adjoint présente le tableau des résultats 2019 et propose de les affecter aux budgets primitifs 2020 :

Affectation des résultats budget communal :

Affectation au R002 (Recettes de fonctionnement) :
Excédent de fonctionnement reporté = 121 491.72€
Affectation au D001 (Dépenses d'investissement) :
Déficit d'investissement reporté = 26 825.07€
Affectation au 1068 (Recettes d'investissement) = 20 000.00€

Pour 14 Contre 0 Abstention 0

Affectation des résultats budget lotissement :

Affectation au D002 (Dépenses de fonctionnement) :
Déficit de fonctionnement reporté = 109 339.04€

Affectation au R001 (Recettes d'investissement) :
Excédent d'investissement reporté = 21 669.50€

Pour 14 Contre 0 Abstention 0

Vote des taux 2020 :

Le premier adjoint propose de reconduire les taux d'imposition de l'année passée :
Taxe foncière sur les propriétés bâties = 19.49 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 55.07 %

A noter que pour la première fois cette année il n'y a pas de vote pour le taux de la taxe d'habitation, suite à la décision gouvernementale de suppression de cette taxe.

La commune recevra de l'État le montant correspondant en compensation.
Pour 14 Contre 0 Abstention 0

Approbation des BP 2020 :

Le premier adjoint présente, explique et détaille les lignes de dépenses et recettes des deux budgets prévisionnels conformes aux documents remis au conseil en début de séance.

Budgets votés à l'unanimité.

Infos municipales

Budget commune

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 605 960,92€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 452 650,63€

Budget lotissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 429 560,00€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 278 675,00€

Vote des subventions pour les associations 2020.

Le premier adjoint présente le tableau des subventions attribuées aux associations communales et hors commune .

Votées à l'unanimité

Pour 14 contre 0abstention 0

Associations	Montant
Amicale des Anciens combattants de PRANZAC	200.00
Amicale des Chasseurs de PRANZAC	150.00
Amicale des Donneurs de Sang de PRANZAC	400.00
Association des Randonneurs de PRANZAC	800.00
Association Les Secrets de PRANZAC	500.00
Club de l'Amitié de PRANZAC	200.00
Etoile Sportive PRANZAC Football	600.00
Moto Club de PRANZAC	800.00
PRANZAC Festivités Club	1 000.00
Paroles d'Orgue	600.00
Tennis Club de PRANZAC	200.00
Banque Alimentaire CHARENTE	150.00
CIDIL LA ROCHEFOUCAULD	100.00
Comité de Jumelage LA ROCHEFOUCAULD	100.00
Croix Rouge LA ROCHEFOUCAULD	100.00
Les Restos du Cœur CHARENTE	150.00
Secours Populaire CHARENTE	100.00
TOTAUX	*6150.00*

II- Personnel communal : Suppression du poste de secrétaire de mairie :

Le Maire explique que le poste de secrétaire de mairie n'existe plus suite à la promotion interne d'un agent au grade d'attaché et qu'il y a donc lieu de supprimer ce poste.

Il demande l'approbation du conseil municipal.

Approbation à l'unanimité.

III- Subvention pour la campagne de lutte contre les frelons asiatiques :

Depuis 2017 la Commune versait, sur justificatifs, à ceux qui en faisaient la demande, une subvention de 50€ pour participer aux frais engendrés par la destruction des nids de frelons asiatiques, réalisée par des entreprises agréées.

Le maire demande au conseil si cette subvention est reconduite sachant qu'une délibération nominative est nécessaire à chaque fois.
Accord à l'unanimité

IV- Commission d'Appel d'Offres :

Sont élus 3 titulaires : Antonio GONZALEZ – Karine RONCIN – Luc GARITEY

et 3 suppléants : Danielle BENELLI – Fanny MERCIER - Johann MOREAU

V- Question diverses :

Une commission voirie est créée à partir des inscrits à la commission urbanisme-environnement. Cette commission « voirie, entretien des bâtiments communaux, éclairage public » est présidée par FORT René et se compose de TERRADE Bernard, GONZALEZ Antonio, MOREAU Johann , SAUVAGE Mathieu et GARITEY Luc.

La commission « urbanisme-environnement » présidée par GONZALEZ Antonio reste composée de : TERRADE Bernard, VALLADE Michel, FORT René, MERCIER Fanny, MOREAU Johann, SAUVAGE Mathieu, TROUSSELIER Arnaud et GARITEY Luc.

Le Maire informe le conseil de la nouvelle obligation de formation pour le maire et les adjoints, et indique que les autres élus peuvent également participer à des séances de formation. Il donne lecture de la liste de celles disponibles à ce jour, proposées par l'Association des Maires.

Le Maire informe qu'il y a obligation de réunir le conseil municipal le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner les délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal, pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Le prochain conseil est donc fixé au vendredi 10 juillet à 19h00.

Le premier adjoint fait une présentation de l'analyse financière réalisée pour le remplacement du copieur de la Mairie suite aux offres de 3 fournisseurs.

C'est BSI notre actuel fournisseur qui est retenu.

Madame LAURIER Fabienne donne une information sur la Commission Communale des Impôts Directs qui fera l'objet d'une délibération lors d'une prochaine séance.

Un document explicatif est remis à ce sujet à chaque élu.

Réunion du conseil municipal du 10 JUILLET 2020

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2020

Elections sénatoriales 2020 : Désignation des délégués :

Constitution du bureau électoral par la désignation des plus jeunes et des plus anciens du conseil :

Président : M. le Maire Bernard TERRADE.

Assesseurs : Antonio GONZALEZ - René FORT - Fanny MERCIER - Johann MOREAU.

Peuvent être candidats les membres pouvant se rendre disponibles le dimanche 27 septembre 2020 :

Le vote s'est effectué à bulletin secret ; nombre de votants : 14

Délégués titulaires :

Candidatures : Danielle BENELLI, Antonio GONZALEZ, Michel VALLADE

Sont déclarés élus à la majorité absolue :

BENELLI = 14 voix

GONZALEZ = 14 voix

VALLADE = 14 voix

Délégués suppléants :

Candidatures : Fanny MERCIER, Evelyne PICHON, Bernard TERRADE.

Sont déclarés élus à la majorité absolue :

MERCIER = 14 voix

PICHON = 14 voix

TERRADE = 14 voix

Proposition de constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

M le Maire explique au conseil la nécessité de constituer la Commission Communale des Impôts Directs. Il commente le document explicatif remis lors du précédent conseil et propose une mise à jour de la liste existante de 24 membres (12 titulaires, 12 suppléants) qui doit être complétée car certaines personnes sont disparues. Le conseil propose des noms pour compléter cette liste.

Vote : 14 Pour = 14 Contre = 0 Abstention = 0

Constitution de la commission de contrôle des listes électorales :

Il faut constituer une commission qui se réunit une fois par an et avant chaque scrutin, elle doit contenir :
Personnes proposées :

1 représentant du Tribunal -> Titulaire : J. Louis LAC - Suppléant : Simone MAPAS.

1 représentant de l'Administration ->Titulaire : Jacky TERRADE - Suppléant : Chantal CHALARD.

2 membres du Conseil Municipal -> 1Titulaire : Carla DE OLIVEIRA - 1 Suppléant : Fanny MERCIER.

Réunion du conseil municipal du 22 SEPTEMBRE 2020

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Personnel :

Délibération concernant le contrat d'assurance du personnel

Monsieur le Maire rappelle que la commune a, par délibération n°2020-1-02 du 13 février 2020, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'arrêt de ses agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition du Centre de Gestion.

Approbation de l'avenant n°1 de la convention relative à la santé et à la prévention des risques

Cet avenant concerne l'accès à la médecine du travail pour le personnel, il modifie la durée du contrat et s'étend sur une mandature (6 ans) au lieu de 2 ans actuellement.

Approuvé à l'unanimité.

Intercommunalité :

Commission intercommunale des impôts directs – CIID : Désignation de commissaire

Michel VALLADE et Danielle BENELLI se portent volontaires pour siéger au sein de la CIID.

Participation aux différentes commissions communautaires

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à s'inscrire aux différentes commissions proposées par la Communauté de Communes :

Commission finance :	Antonio GONZALEZ
Commission développement économique :	Bernard TERRADE
Commission urbanisme :	Antonio GONZALEZ
Commission travaux :	René FORT
Commission environnement/développement durable :	Michel VALLADE
Commission scolaire/enfance/jeunesse :	Michel VALLADE
Commission cohésion sociale/âge de la vie :	Evelyne PICHON
Commission tourisme :	Luc GARITEY
Commission culture/vie associative :	Danielle BENELLI
Commission communication :	Danièle BENELLI
Commission projet de territoire :	Luc GARITEY

Désignation des délégués communaux aux différentes instances

Après délibération, sont désignés référents :

Fourrière : René FORT.
ADMR : Evelyne PICHON.
ENEDIS – référent tempête : René FORT.
Comité de jumelage : Danielle BENELLI et Karine RONCIN.

Aide à la lutte contre les frelons asiatiques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé de maintenir une aide auprès des administrés qui sollicitent l'intervention d'un désinsectiseur professionnel pour détruire un nid de frelons asiatiques. Ces aides d'un montant fixé à 50 € doivent cependant faire l'objet d'une décision nominative à chaque sollicitation.

Trois demandes - accompagnées des pièces justificatives requises- ont été déposées en Mairie.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder 50 € à chacun des demandeurs.

Convention de mise à disposition du personnel

Considérant que pour des besoins occasionnels et ponctuels, les agents du service technique de la Commune viennent en aide à ceux de la commune de CHAZELLES, et inversement, Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de signer une convention encadrant cette mise à disposition.

Compte-rendu des différentes commissions communales

Commission voirie : René FORT présente différents devis concernant la réfection de la voirie communale, (Flamenac, Chez Ponchet, Marsac, l'Hermitage) : L'entreprise GUILLEBAUD est retenue pour la réalisation des travaux.

Commission vie scolaire et sociale : Rentrée scolaire et COVID : Michel VALLADE fait un point sur la rentrée scolaire.

- *Social* : compte tenu du contexte sanitaire, le repas des anciens a été annulé et les prestataires informés. Des paniers garnis seront distribués en compensation.

Michel VALLADE a, par ailleurs, assisté à l'Assemblée Générale de l'ADMR le jeudi 17 septembre ; l'association recherche des bénévoles et recrute du personnel.

Commission communication : les courriers informant les Ainés de l'annulation du repas seront distribués prochainement par l'équipe municipale.

- *Vie associative* : les associations des Petites Mains et des Parents d'Elèves ont renouvelé dernièrement leur bureau.

Questions diverses

La vente de l'ancien camion a été actée.
La gérante "Ma Cuisinière bien Aimée" propose de venir le jeudi au lieu du vendredi. Accord.
L'association « Les Amis du Patrimoine » a transmis un devis pour l'estimatif de l'entretien des massifs végétaux (vivaces) créés lors de l'aménagement du centre-bourg 3 fois par an.
Danielle BENELLI informe que plusieurs personnes se plaignent de la vitesse excessive de certains usagers de la route dans le bourg. S'ensuit une discussion sur le respect des réglementations et des solutions éventuelles.
Danielle BENELLI signale également que le livre en pierre situé devant la Lanterne des Morts est illisible ; Une réfection serait donc souhaitable.

Réunion du conseil municipal du 10 NOVEMBRE 2020

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2020

Droits de préemption :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal 3 déclarations d'intention d'aliéner concernant :

- Vente du moulin au Bourg de Pranzac, parcelles cadastrées AB n°236 et n°34.
- Vente d'une grange lieu-dit Glane, parcelle cadastrée D n° 25.
- Vente d'une maison sise Résidence du Parc parcelle cadastrée C n° 892.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces trois immeubles.

Parc photovoltaïque au sol / Photosol Développement :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT a sollicité l'autorisation de construire et d'exploiter un parc photovoltaïque au sol, situé « Champs de Malo » près du lieu-dit Chez Tarrois, d'une surface clôturée et occupée de 5,7 ha. Ce dossier est en cours d'instruction et la Préfecture demande que le Conseil Municipal donne son avis sur ce projet.

Le Maire précise que l'enquête publique aura lieu du 21 décembre 2020 au 22 janvier 2021 et que le Conseil Municipal devra délibérer à ce moment-là.
Après discussion, l'avis du Conseil est le suivant :

Pour : 2 Contre : 9 Abstentions : 2

Aide à la lutte contre les frelons asiatiques :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé de maintenir une aide auprès des administrés qui sollicitent l'intervention d'un désinsectiseur professionnel pour détruire un nid de frelons asiatiques. Ces aides d'un montant fixé à 50 € doivent cependant faire l'objet d'une décision nominative à chaque sollicitation. Trois demandes-accompagnées des pièces justificatives requises- ont été déposées.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder 50 € à chacun des demandeurs.

M.F.R : demandes de subventions :

Les Maisons Familiales Rurales -MFR- de Saint-Projet et de Triac-Lautrait, demandent à la commune une subvention de fonctionnement, considérant qu'un élève de notre commune fréquente leur établissement.

Vote du conseil :

Pour : 0 Contre : 12 Abstention : 1

Délibération pour l'augmentation du temps de travail d'un agent :

Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail d'un agent pour passer de 33h à 35 h.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

SIAEP du Karst de la Charente : délibération concernant la modification des statuts.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Karst de la Charente, s'est prononcé favorablement (15 voix pour, 12 contre et 3 nuls), par délibération du 14 octobre 2020 sur le changement de l'adresse du siège social du SIAEP du Karst de la Charente sur la commune de Montbron, actuellement situé à Rivières.

Monsieur le Maire poursuit en donnant lecture de deux argumentaires reçus concernant ce projet ; l'un favorable de M. FRANÇOIS Président, l'autre défavorable de M. RABARDY Vice-président.

Après discussion, le vote du Conseil est le suivant :

Pour : 0 Contre : 10 Abstention : 3

SIVOS Marillac-Le-Franc et Yvrac et Malleyrand : modification des statuts de la CDC.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le SIVOS Marillac-Yvrac a demandé à la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, de prendre la compétence scolaire pour ses écoles, sachant que la CDC après la fusion, a gardé cette compétence pour l'ensemble des Communes de l'Ex Seuil Charente Périgord. Le Conseil Communautaire a approuvé la modification de ses statuts en ce sens, dans sa séance du 28 septembre 2020.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette modification de statuts.

Partage de la Société d'Economie Mixte de la Braconne suite à dissolution

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la dissolution de la Société d'Economie Mixte de La Braconne, un projet d'acte a été établi par l'Office Notarial BRISSON à BORDEAUX pour finaliser le partage de l'actif de cette SEM dans laquelle la Commune possédait 10 actions.

A la clôture de cette liquidation, il est indiqué que la somme de 4068,84 € reviendra à la Commune de PRANZAC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le partage tel qu'il est proposé et autorise le Maire à signer l'acte notarié par procuration.

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le Centre de Gestion propose, avec son service Emploi, d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans le cadre de deux missions :

- L'aide au recrutement d'agents contractuels ou titulaires employés directement par la collectivité.

- La recherche de candidats et le portage de contrats :

. pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles,

. pour apporter un renfort dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,

. pour pourvoir la vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

. pour des missions permanentes à temps complet ou non-complet lorsque le poste peut-être pourvu par un contractuel (dans la limite de 6 années).

De plus, le Centre de Gestion fait vivre une base de données de candidats aux divers métiers de la fonction publique territoriale afin de mieux cibler les compétences attendues lors des remplacements ou renforts sollicités par les collectivités adhérentes et élargir les profils proposés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de service « Recrutement/ Remplacement/Renfort » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente.

Covid : suspension des loyers – baux commerciaux.

Monsieur le Maire indique à ses collègues que suite à l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19 et au confinement depuis le 29 octobre 2020, les activités du salon de coiffure et du bar ont cessé.

Pour soutenir ces activités commerciales durant cette crise exceptionnelle, Monsieur le Maire propose l'exonération totale du loyer du mois de Novembre 2020 pour ces 2 commerces.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Réflexion concernant les projets 2021.

En préambule, le Maire explique qu'étant donné l'actualité sanitaire, les conseillers sont peu sollicités pour des activités communales. Il est toutefois important que chacun réfléchisse à des projets qui pourraient être réalisés durant ce mandat.

Les projets suivants sont évoqués :
Décisions à prendre pour accélérer la vente des parcelles du lotissement (travaux, prix, etc.…)
Rénovation du logement de la commune.
Réfection de la clôture autour du terrain scolaire.
Aménagement de la place de la lanterne.
Cheminement piétonnier : Route de Montbron.
Aménagement de la route principale pour diminuer la vitesse.
La liste n'est pas exhaustive et le Maire souhaite recevoir d'autres propositions.

Réunion du conseil municipal du : 15 DÉCEMBRE 2020

Début de séance à 19H00

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 10 novembre 2020

Droits de préemption - Droit de préférence :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal 2 déclarations d'intention d'aliéner et 1 droit de préférence concernant :

- Vente d'une maison au Bourg section AB n° 148 et n° 150
- Vente d'une maison au Bourg section AB n° 293
- Vente de bois d'une superficie de 2ha 30a 59 ca

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer de droit de préemption ni de droit de préférence.

Frelons asiatiques : Subventions pour la destruction des nids :

Deux demandes d'administrés qui ont fait détruire un nid de frelons asiatiques ont été déposées à la Mairie.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder 50€ à chacun des demandeurs.

Covid : Suspension de loyer – location gérance du bar-tabac :

Pour soutenir ce commerce qui n'a pu reprendre ses activités, le Maire propose durant cette crise sanitaire exceptionnelle, l'exonération des loyers pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Logement communal :

M. le Maire a demandé des devis pour le changement des menuiseries et l'isolation. Il indique qu'on pourrait également envisager de changer le système de chauffage. Ces travaux pourraient être éligibles à subventions, dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

À l'unanimité le Conseil approuve.

Modification de la constitution de la commission vie scolaire - action sociale :

M. le Maire demande si Mme Danielle BENELLI peut intégrer la commission : « Vie scolaire - action sociale » présidée par M. Michel VALLADE.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Questions diverses :

Monsieur le Maire :

M. DE DEKEN représentant la société PHOTOSOL porteur du projet de champ photovoltaïque, est venu présenter le projet en mairie. L'enquête publique a lieu du 21 décembre 2020 au 22 janvier 2021 et le Conseil Municipal devra délibérer à l'issue de celle-ci.
L'Association Rando Club des Deux Vallées est en train de créer un circuit VTT - boucle de 70kms qui va de Feuillade à Bunzac - et qui traversera notre commune. La signalétique serait à notre charge si nous adhérons à ce projet. Cette demande sera à étudier en 2021.

Danielle BENELLI :

Les Carmes proposent un spectacle participatif le 3 février 2021 à la salle des fêtes de Pranzac si la situation sanitaire le permet. La participation de la Commune sera de 400€.
Les services techniques ont fabriqué des boites à livres qui seront installées dans les villages.

Michel VALLADE a participé à 3 réunions :

Commission Scolaire de la CDC à Rivières : Trois groupes de travail ont été constitués :
1 - qui écrit le Projet Educatif Du Territoire (PEDT).
1 - qui est chargé d'identifier les souhaits des jeunes sur le territoire.
1 - d'un groupe pour le projet de construction de l'équipement mutualisé petite enfance / ALSH sur le Nord du territoire.
Réunion du SIVOS à Bunzac : Le SIVOS a désigné ses représentants à l'ATD16 et a délibéré favorablement pour attribuer une indemnité (RIFSEEP) aux deux agents.
Réunion de la Commission ENVIRONNEMENT de la CDC à Montbron :
- Présentation des obligations légales de la commission, des actions en cours et des projets.
- Présentation du CPIE Périgord-Limousin (situé à Varaignes).

D'autre part il indique que les panières destinées aux personnes de plus de 65 ans, seront distribuées par les conseillers avant les fêtes de fin d'année.

Mathieu SAUVAGE signale un nid de frelons asiatiques en bas de la résidence du parc.

Demande s'il serait possible d'aménager l'accès enherbé qui rejoint la classe du directeur derrière la cantine, pour éviter de marcher dans l'herbe humide. Il propose la mise en place de pas japonais.

Antonio GONZALEZ présente les projets communaux par ordre de priorité qui vont faire l'objet de fiches-projets. Elles seront transmises à la CDC afin d'étudier si ces travaux peuvent être subventionnelles :
- Rénovation du logement de la poste.
- Isolation et chauffage de l'ancienne salle des fêtes.
- Installation d'une pompe à chaleur à la mairie.
- Changement de chauffage au bar.
- Aménagement piétonnier route de Montbron.
- Lampes à LED pour l'éclairage public.
- Aménagement de la place de la lanterne.

Infos municipales

Voirie

Lotissement "Les Hauts de Pranzac"

Chemin du Portail Marsac

Route des Grands Champs Flamenac

La Réfection de la voirie par un revêtement bicouches d'un montant total de 25604 € TTC (17684 € TTC pour le lotissement et 7920 € TTC pour les autres travaux) a été réalisée par l'entreprise GUILLEBAUD SAS, domiciliée Quéroy-gare de PRANZAC.

Le revêtement effectué dans le lotissement est provisoire dans la perspective d'un enrobé final à la fin des constructions.

Création d'un accès adapté pour aller à la classe des GS - CP, à la demande de l'association des Parents d'élèves.

Sybille Balmer vers un autre Horizon

Le vendredi 3 juillet était le dernier jour d'activité pour Sybille Balmer, professeur des écoles, au groupe scolaire de la commune .

Après cinq années passées comme directrice, l'enseignante originaire des Pyrénées a souhaité se rapprocher quelque peu de ses racines. Elle a sollicité et obtenu une mutation dans le Gers. C'est Jean Baptiste Daguet qui prendra sa succession à la rentrée de septembre. Après avoir exercé son art à Pereuil, Chassenon ou encore St Sornin, le nouveau "maître" occupera le poste laissé libre par sa collègue. Outre son poste de directeur, il aura en charge la classe qui accueille les élèves de grande section et de CP. Une petite cérémonie a rassemblé le jeudi 2 juillet après la classe, le maire Bernard Terrade, son prédécesseur Jean-Louis Lac, des élus et les personnels de la commune. A cette occasion, Sybille Balmer a reçu des mains du maire, une bourriche de produits gourmands locaux.

Vie Scolaire

Pour cette année scolaire, les élèves sont répartis dans deux classes à l'école de Pranzac : Les GS-CP avec M. Daguet et les CE1-CE2 avec M. Valette.

Un protocole sanitaire strict a été mis en place dans l'école depuis le 1er septembre et a été renforcé lors de la rentrée des vacances d'automne. À partir du CP, les élèves portent désormais le masque. Nous tenons à féliciter les enfants de s'y être accommodés rapidement.

Malgré ce contexte particulier, il était important de continuer à mettre en place des projets afin de privilégier le partage. Des activités locales ponctueront l'année.

Ainsi, un projet autour des chauves-souris a été mis en place en partenariat avec Charente Nature que nous tenons à remercier. Deux interventions dans les classes en octobre et novembre nous ont fait découvrir et définir les chauves-souris ainsi que leur habitat. Le mardi 13 octobre nous sommes allés visiter les Grottes du Quéroy. Nous avons également fabriqué des chauves-souris. D'autres interventions dans les mois à venir sont prévues ainsi qu'une soirée d'observation des chauves-souris avec les parents en fin d'année scolaire pour clôturer le projet.

Un cycle natation a débuté le jeudi 17 décembre. Il comprendra au total 10 séances à la piscine de Nautilis à Saint-Yrieix.

Pour la fête de Noël, un goûter nous a été offert par l'Association des Parents d'Elèves que nous remercions chaleureusement. Chaque élève a également reçu un livre. L'APE organise différents événements tout au long de l'année afin d'aider l'école à financer les sorties et projets.

Nous avons clôturé l'année 2020 par un délicieux repas de Noël à la cantine le vendredi 18 décembre et le partage de quelques chants et poèmes de Noël dans la cour de récréation. Nous avons également trouvé des cadeaux au pied du sapin de chaque classe. Il s'agissait de jeux et de puzzles.

Dans la classe de GS-CP, CALITOM interviendra à plusieurs reprises pour un travail sur la thématique du compostage.

Les CE1-CE2 bénéficieront quant à eux, d'un cycle basket avec un intervenant.

La sortie de fin d'année est en pleine organisation et devrait se dérouler le vendredi 2 juillet 2021 au Chambon à Eymouthiers. Elle regrouperait les écoles de Pranzac et de Bunzac. Des activités liées à l'âge des enfants comme escalade et tir à l'arc seraient au programme.

Encore une année scolaire bien chargée à l'école de Pranzac !

Les Commerces Pranzacais

Heures d'ouverture

Du Lundi au Samedi :

6h45 à 13h & 16h à 20h

Fermé le Jeudi

Dimanche : 7h30 à 13h

Tél : 05 45 70 30 53

C'est dans la Boulangerie Pâtisserie
de SEB & MARIE
que vous trouverez du bon Pain et
Vos Desserts préférés

Venez Déguster et
Savourer les Produits Régionaux
au CAFÉ de la PAIX.

Bar

Tabac

Française des jeux

Snack

Relais Colis

Du Lundi au Vendredi
7h à 13h & 16h à 19h
Samedi 8h à 13h & 16h à 20h
Tél : 05 45 63 06 04

Les Commerces Pranzacais

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi

8h30 à 12h & 14h à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h

Tél : 05 45 70 30 42

Besoin d'un dépannage ?

Confiez votre véhicule en toute sécurité au garage LAC PEUGEOT

Envie de Soins Capillaires,

d'un Relooking,

d'une Coupe,

d'une Coloration,

d'une Mise en Beauté...

Prenez Vite votre RdV chez

Coiff'Actif Mixte

Tél : 05 45 60 30 79

Les Commerces Pranzacais

Du Mardi au Samedi
Tournées sur Pranzac
et ses Environs

Vendredi de 9h30 à 12h
Marché de Pranzac
Tél : 06 08 07 62 35

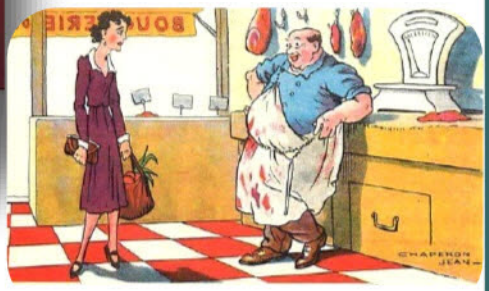

Qu'est-ce qu'il vous faudrait ? Un peu de poitrine ?

Des Tournées aux Emplacements,
Hervé et Lionel
Vous serviront d'excellents
Produits Frais et Savoureux.
Suivi précis sur la Traçabilité de la Viande

Rodéo Truck Pizza

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 18h15 à 21h15
& Mardi Midi
Rond Point de Saint Paul
Tél : 06 37 01 43 76

Cyril vous Propose
ses Savoureuses Recettes
Composées de Produits Frais

Les Commerces Pranzacais

Tous les Mardis et Jeudis
de 18h30 à 21h
Place du Marché
Tél : 07 68 46 20 52

Ma cuisinière Bien Aimée

Emplacement devant la boulangerie
Tous les Dimanches de 8h à 12h
Tél : 06 64 37 14 12
Tél : 05 17 25 32 97

Huitres BROCHON Vincent

Infos Administratives

FILLE OU GARÇON - BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Tél :

05

45

70

30

20

La limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre n'est plus d'actualité. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant chaque scrutin.

À noter qu'en 2021 deux scrutins sont prévus, les élections régionales et les élections départementales.

Fixées en mars initialement, ces élections vont sûrement être reportées en juin.

Pour vous inscrire, vous pouvez vous présenter au secrétariat de votre Mairie ou faire cette démarche en ligne . Cette inscription est possible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur une liste électorale.

L'inscription en ligne est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

Infos Pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Fabienne LAURIER
Karine MARROT
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h00 et 13h45 à 18h00
et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.
☎ : 05.45.70.30.20
@mail: mairie.pranzac@wanadoo.fr
site internet : www.pranzac.fr

AGENCE POSTALE :

Laure CHAMPNIER
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
☎: 05.45.23.60.11

HORAIRES DE LA GARDERIE :

Nous rappelons aux parents que la garderie est ouverte de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tarif : 0,55€ la demi-journée
☎: 05.45.70.43.39

SERVICES PUBLICS - ADMINISTRATION - DIVERS

Centre des impôts de Soyaux	05.45.97.57.00
Trésorerie de La Rochefoucauld	05.45.62.22.81
Conseil Départemental de la Charente	05.16.09.50.00
www.lacharente.fr	
SAUR (branchement)	05.87.23.10.00
ENEDIS (Raccordement)	09.69.32.18.84
ENEDIS (Dépannage/Dommages)	09.72.67.50.16
GRDF	09.69.36.35.34
Député 3ème circonscription	05.45.39.00.09
Jérôme LAMBERT	
Presbytère de Montbron	05.45.70.71.82
Communauté de Communes	05.45.63.00.52
La Rochefoucauld - Porte du Périgord	

URGENCES

Pompiers	☎ 18 ou 112
SAMU	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Centre anti- poison (BORDEAUX)	☎ 05.56.96.40.80
SOS médecin	☎ 3624
Pharmacie de garde	☎ 3915

ERRATUM : ANNULE ET REMPLACE LE CALENDRIER INSÉRÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL

calitom
service public des déchets

Pranzac

CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - Sont inclus les reports dûs aux jours fériés

Vos jours de collecte sont	pour les sacs jaunes pour les sacs noirs	mercredi matin	1 semaine sur 2	à partir du 6 janvier à partir du 13 janvier

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	*L1 FÉRIÉ 44*	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	*L5 FÉRIÉ 14*	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	*J11 FÉRIÉ*	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	*J13 FÉRIÉ*	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	*M14 FÉRIÉ*	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	*L24 FÉRIÉ 21*	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 26	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29		L29 13	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29 48	M29	S29
		M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
		M31		L31 22		S31	M31		D31		V31	L31 05

Infos Pratiques

La Vie Culturelle & Associative

Association	Activité	Président (e)	Téléphone	Adresse mail
Amicale des Chasseurs	Chasse	MACIEJENSKI Richard	05 45 62 00 29	maciejenski@orange.fr
Amicale des Donneurs de Sang	Don de sang	GUILLEBAUD Nadia	07 87 21 04 10	nadia.guillebaud@outlook.fr
Anciens Combattants	Patriote	TIFFONNET Robert	05 45 70 32 25	r.b.tiff@wanadoo.fr
Association des randonneurs	Randonnées	GILBERT Patrick	06 12 99 24 20	patgi16@orange.fr
Club de l'Amitié	Loisirs	VIDAUD Christiane	05 45 70 31 43	gerard.vidaud@wanadoo.fr
Club de Tennis	Tennis			
Danse Attitude	Danse/théâtre	GIROUX COUVRY Barbara	06 86 76 36 76	zumbaby9@orange.fr
Étoile Sportive /Football	Football	BEAU Thierry	06 33 32 35 08	beau.thierry@wanadoo.fr
Groupe Étoiles	Chant	GIROUX COUVRY Barbara	05 45 21 50 75	zumbaby9@orange.fr
Les petites mains de la Coulée d'Oc	Loisirs créatifs	FAURE Sophie	06 30 07 11 22	lpmco16110@gmail.com
Les Secrets de Pranzac	Patrimoine	ABELARD Jean Luc	05 45 23 52 61	jean-luc.abelard@wanadoo.fr
Moto Club de Pranzac	Moto cross	TESSERON Alexandra	06 10 72 82 14	alexandra.andre16@orange.fr
Parents d'Élèves du RPI Bunzac Pranzac	A.P.E	BELMONTE Jessica	06 61 43 85 43	ape.bunzac.pranzac@gmail.com
Paroles d'Orgue	*Au Gré des Arts*	BOISSONNOT Olivier	06 46 63 04 98	parolesdorgue@gmail.com
Pranzac Festivités Club	Animations	CHARPENTIER Philippe	05 45 91 73 23	philippe-charpentier7@orange.fr

CINÉ PRANZAC

Ciné Pranzac propose une séance de cinéma un mardi par mois dans la salle des fêtes à 20h30. En lien avec le CRCATB dont le siège social est à Coulgens, nous sommes sur un circuit itinérant avec des bénévoles qui regroupent les communes de Mornac, Brie, Coulgens et Pranzac. Le CRCATB gère aussi un autre circuit et le cinéma « La Halle aux Grains » de La Rochefoucauld en Angoumois.
Les diffusions se font avec du matériel professionnel de cinéma au format numérique avec la même qualité vidéo des grandes salles et un son « 2.1 ». Sur certains films il est possible de faire une diffusion en 3D avec des lunettes active. Les séances de « Plein Air » se font sur un écran de 48 m2 et une diffusion du son en 5.1

En 2020 et suite à la COVID-19, il n'y a eu que 5 séances avec une moyenne de 14 entrées.

Voici les dates des 10 séances de 2021 :

26 Janvier
23 Février
23 Mars
20 Avril
18 Mai
15 Juin
5 Octobre
2 Novembre
30 Novembre
21 Décembre

Si vous souhaitez nous rejoindre pour choisir les films ou bien participer à l'installation des séances contactez-nous.

Pour plus d'information ou recevoir le film du mois contactez Benoit CHAUVET par :

Email : chauvetbenoit@wanadoo.fr

Port : 06 87 25 21 90 ou 05 45 61 64 21

Sur la page Facebook : https://www.facebook.com/cinepranzac/

L'Association des Parents d'élèves de Bunzac - Pranzac

L'Association des Parents d'Elèves de Bunzac - Pranzac continue à œuvrer pour aider financièrement les enseignants dans leurs divers projets (sorties, animations, séjours, piscine…).

En ce début d'année scolaire 2020, un nouveau Bureau s'est donc constitué : Jessica BELMONTÉ (Présidente), Karine DEVAUT (Trésorière) et Laetitia GAUTRAUD MICHEL (secrétaire) accompagnées de quelques membres actifs.

Participer activement à la vie de l'école et par conséquent s'impliquer pour les enfants restent une priorité pour l'association. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, qui n'a pas été sans répercussion sur l'association. Toutefois, nous avons pu reverser 945 € à l'école de Pranzac et 646 € à l'école de Bunzac lors de la rentrée scolaire 2020.

Durant cette nouvelle année scolaire 2020 - 2021, nous avons décidé de ne pas mettre en place de manifestation comme nous avions pu le faire les années précédentes en raison de la situation sanitaire actuelle. Cependant, nous restons sur nos actions classiques avec les différentes ventes : brioches, chocolats de Noël et de Pâques, calendriers personnalisés, sapins, galettes, objets pour la fête des pères et des mères en y ajoutant une nouveauté : la vente des citrouilles et son concours de la plus belle décoration.

Après deux fins d'année sans kermesse, nous espérons que la situation évoluera positivement et nous permettra de clôturer l'Année scolaire 2020 - 2021 par la traditionnelle Kermesse pour le plus grand plaisir des enfants.

Pour pouvoir réaliser toutes ces actions et ainsi récolter des fonds pour les différentes sorties de nos enfants, l'Association des Parents d'Élèves de Bunzac-Pranzac compte sur le soutien de l'ensemble des parents tout au long de cette année…

Merci par avance.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'année 2020 a été un peu particulière. Malgré les mesures sanitaires imposées et l'absence de promotion du don, la collecte de sang du 6 mai 2020 a réuni 41 donneurs pour 46 présentés. L'inscription sur le site résadon.fr a permis un meilleur flux des personnes et leur disponibilité imposée par le confinement a mobilisé de nombreux donneurs sur le territoire.
À la sortie du confinement, les besoins en sang se sont faits ressentir. La fréquentation sur les sites et les collectes ont considérablement diminué. Les stocks sont restés très fragiles. Des appels au don sont régulièrement lancés. C'est pour cela que nous vous attendons très nombreux aux prochaines collectes qui auront lieu dans la salle des fêtes de PRANZAC.

Mercredi 21 avril 2021 et vendredi 26 novembre 2021 de 16h30 à 19h30

Après le don, les bénévoles de l'amicale vous serviront une collation concoctée par leurs soins où règnent convivialité, bonne humeur et amitié.

Parlez-en autour de vous. Nous avons besoin de jeunes et nombreux donneurs

À chaque instant,
quelqu'un, quelque part,
a besoin de sang.
Soyez là pour les autres, donnez votre sang,
Partagez la Vie.

L'amicale est heureuse d'accueillir un nouveau membre en la personne de Monique Robles. C'est une donneuse engagée, elle est devenue secrétaire pour cette nouvelle année.
Nous remercions Joël Servas pour toutes ces années d'implication à notre association.
Il reste néanmoins bénévole de l'amicale.

Composition du bureau :

Présidente : Nadia Guillebaud
Vice-président : Patrick Gilbert
Secrétaire : Monique Robles
Secrétaire adjointe : Marcelle Brethenoux
Trésorier : Daniel Lascoux

Les Petites Mains de la Coulée d'Oc

Après la pause estivale, notre association d'une quinzaine de membres a repris ses activités en ce début d'année scolaire uniquement pour les cours d'art floral.

Sous la houlette de Cédric MAURY des Jardins de Laussagne, nous confectionnons des compositions uniques et personnalisées avec tout le matériel fourni par notre animateur.

Toujours dans la bonne humeur et la convivialité, nous nous réunissons une fois par mois (en principe le 3ème mercredi du mois) dans la salle des aînés mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions ici.

Au mois de septembre, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Sophie FAURE - Tél. : 06.30.07.11.22

Secrétaire : Karine RONCIN

Trésorière : Francette FAURE

Trésorière adjointe : Monique LAMBERDIERE

Association des Marcheurs Randonneurs Pranzacais

Depuis deux ans, le club de marche de Pranzac démarre la saison au mois de décembre. Les randonnées hivernales (le matin) se terminent au mois de mai et la saison estivale (l'après midi) débute au mois de juin.
Première sortie (Les PINS) le 1er décembre 2019, puis le traditionnel TELETHON le 7 décembre 2019 avec le comité des fêtes de Bunzac et le club d'aéromodélisme de Vilhonneur (démo sur leur terrain à Vilhonneur et vente de crêpes et de boissons) : départ de la randonnée à Pranzac et repas du samedi soir salle communale de Bunzac. 130 convives ont participé à cette excellente soirée animée par l'orchestre les « Inconscients » qui a permis de récolter pour le Téléthon un don de 1850€. Bravo et merci à tous les participants.
Les sorties sont concoctées par les licenciés sur les sentiers et chemins de la commune, du département, de la région, ou à l'étranger.
Sorties tous les 15 jours en alternance les mardis matin et dimanches après midi.
- 15 randonnées sur l'année les mardis dans la commune.
- 13 randonnées sur l'année les dimanches dans le département.
- 2 Sorties hors département :
- Saint Menou (Allier) le week-end du 5 et 6 Septembre 2020.
- 1 sortie à l'étranger :

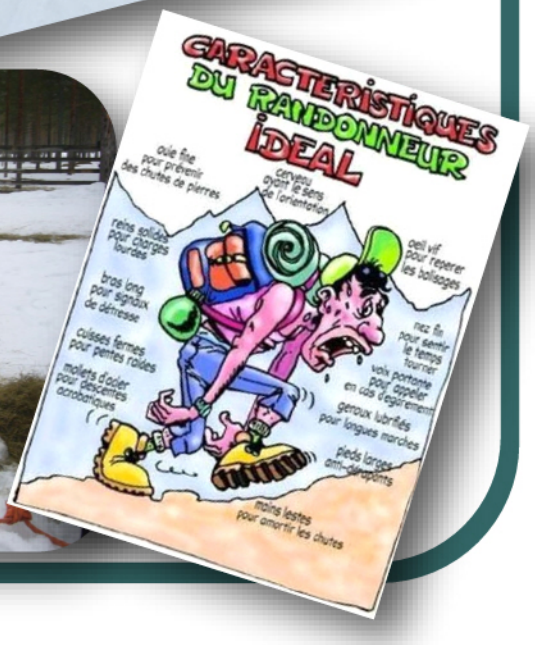

La Finlande (Laponie) du 8 au 15 Mars 2020 : 19 participants .

La Laponie finlandaise reste sans doute la plus emblématique de toutes. C'est la plus vaste région de Finlande, mais aussi la moins peuplée (mais 190 000 rennes, tout de même !). Vu du ciel, c'est flagrant : rien que des étendues de blanc, ponctuées de forêts. Sa capitale, Rovaniemi, passe pour « la ville du Père Noël ». Un peu plus au nord encore, mais reliée par vol direct à Paris, Kittilä se trouve à environ 170 km au-dessus du cercle polaire.
Un paysage féérique que les aurores boréales viennent illuminer lorsque le ciel est dégagé (mais que nous n'avons hélas pas vues).

Ski de fond, balade en traîneau à chiens, pêche dans les lacs gelés, saunas brûlants, lumières de Noël et pauses gourmandes… Ce bout d'Europe, pays des extrêmes et des contrastes, répond à tous les rêves de Grand Nord.

Retour le 15 mars 2020 après ce merveilleux voyage, A l'arrivée une mauvaise nouvelle nous attendait. Le 17 Mars la mise en place du « confinement » qui durera jusqu'au 11 Mai. Plus de randos pendant 5 mois. Le club laisse libre choix aux licenciés de randonner à leur gré.

La reprise des randonnées se fera doucement à partir du 4ème trimestre.

Cette situation nous a obligé d'annuler la traditionnelle foire aux vins, aux fromages et produits artisanaux du 11,12 et 13 avril 2020. C'était la 42ème cette année du jamais vu depuis 40 ans et sans doute la dernière. Cette foire laisse un grand vide dans la vie du club, de la commune et surtout des exposants. Une alternative est peut être à envisager pour accueillir les exposants en vins dans la salle des fêtes, à suivre ?

Le club a compté 54 adhérents dont 2 cartes club et 11 baliseurs officiels chargés du balisage et de l'entretien des chemins de randonnées.

Si vous voulez vous évader et voir de beaux paysages, n'hésitez pas ! Venez rejoindre le club de L'AMRP, vous serez les bienvenus . Prix de la licence 36€ assurance comprise.

Pour tous renseignements appelez le 05 45 70 36 26 ou 06 12 99 24 20

Adresse : 4 place des Halles 16110 Pranzac

Email : patgi16@orange.fr

Les Secrets de Pranzac

Les secrets de Pranzac ont animé le bourg tout l'été.

2020 a été la 1ère année d'ouverture de la Maison du Patrimoine de Pranzac, animée par deux jeunes filles en service civique. 1167 visiteurs sont venus sur 3 mois découvrir à la fois les quatre salles d'exposition avec les 40 panneaux, les maquettes et vidéos mais aussi participer soit à l'une des 6 visites à la torche, aux deux Escape Game, aux circuits de découverte ou encore pour les jeunes à l'initiation à l'archéologie médiévale. Artisans d'art et théâtre de rue et installation de nouveaux soufflets sur l'orgue Renaissance ont aussi animé le bourg.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la saison touristique 2021 avec de nombreux compléments d'exposition, notamment une maquette interactive de 8m² de la vallée du Bandiat avec ses 18 moulins et une vidéo synchronisée, une autre sur Pranzac en l'an 1000 et la troisième sur la tour Jourdain dans sa configuration d'après rénovation. De nouvelles vidéos permettront aux personnes ne pouvant accéder aux étages de découvrir néanmoins les expos avec commentaires tout en restant au rez de chaussée. Le site va adhérer à la démarche « accueil vélo » initiée par Charentes Tourisme avec la Flow vélo. Les visites à la torche seront théâtralisées avec des personnages en costume et des « circuits famille » seront proposés. Divers aménagements et travaux sont envisagés sur le site de l'ancienne haute cour du château dès le printemps.

En cette fin d'année nous proposons la vente d'un livret de 40 pages « Découvrez Pranzac il y a 100 ans » qui présente les 65 cartes postales anciennes connues à ce jour sur la commune. Les personnes intéressées peuvent passer commande auprès de l'association. Le prix est de 10 €.

Découvrez en quelques photos les animations 2020 :

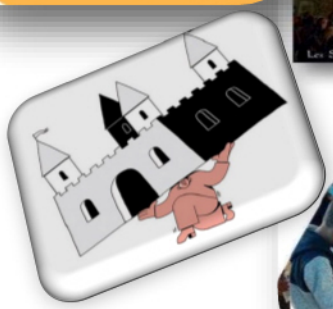

Paroles d'Orgue

AU GRÉ DES ARTS
association Paroles d'orgue

Au Gré des Arts 2020, une bouffée d'air en ces moments perturbés !

Malgré l'obligation d'annuler des concerts lors de la 9e édition de la saison Au Gré des arts à cause de l'épidémie, nous avons pu maintenir le temps fort d'octobre. Les mélomanes privés pendant de longs mois de moments musicaux, ont été nombreux à venir soutenir les artistes. Le 17 octobre, l'orgue de l'église de Pranzac a résonné sous les doigts de **Benjamin Joseph Steens** et le public a pu apprécier, pour la première fois après la mise en place des soufflets cunéiformes, la qualité sonore de l'orgue. L'ensemble **The Curious Bards**, interprétant avec brio la musique celtique et gaélique du XVIIIe siècle, a enthousiasmé le public le 17 octobre au théâtre de Ruelle sur Touvre et le 18 octobre à l'espace Arc en Ciel à Chalais. L'ensemble La Fenice sous la direction de **Jean Tubéry**, a ouvert sa résidence à Pranzac pour fêter les 30 ans de sa création, par un concert dans l'église de Pranzac, le 24 octobre avec un programme autour de Jean Sébastien Bach hors des sentiers battus ! et un autre concert le 25 octobre où le public a découvert toute l'influence de la musique baroque italienne en Europe. Du 26 au 31 octobre des musiciens professionnels ont suivi les cours de Jean Tubéry lors de la première Académie La Fenice A Venire qui s'annonce être le début d'une longue collaboration avec Au Gré Des Arts.

Notez d'ores et déjà qu'Au gré des Arts reprendra, si les conditions sanitaires le permettent, ses activités en avril 2021 en accueillant une résidence au théâtre de Ruelle-sur-Touvre pour une adaptation de Naïs de Pagnol, et la 2e Académie de La Fenice A Venire à Pranzac.

Pour la programmation 2021, nous suivre sur www.augredesarts.org

ou contacter parolesdorgue@gmail.com ou téléphoner au 06 46 63 04 98.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'effectif de l'association reste stable avec 34 adhérents. Lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2020 le bureau a été reconduit dans son ensemble, à savoir : Président : Robert TIFFONNET, Vice-Présidente : Pierrette ROUDEAU, Secrétaire : Robert RABASA, Trésorier : Jean MAYOUX, Porte-drapeaux : Léo ANDRZEJEWSKI, Paul ALLAIRE, Christophe ROUSSEAU.

Suite au rapport moral présenté par le président, le trésorier a donné le bilan financier de l'année écoulée présentant une trésorerie saine, à la suite de quoi, quitus a été donné par le vérificateur aux comptes, Jean-Claude TINARD.

Cette année la vie de l'amicale a été bouleversée par l'apparition de la COVID 19, empêchant le déroulement normal des manifestations officielles. Ainsi, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en comité restreint, en présence de M. le Maire, du Président de l'amicale et de deux porte-drapeaux. Celle du 11 novembre a été célébrée dans les mêmes conditions. Les repas traditionnels qui suivaient ces cérémonies ont été annulés ainsi que celui de fin août qui réunissait les amis et sympathisants de VILHONNEUR, PRANZAC et CHAZELLES.

Nous espérons que des jours meilleurs permettront bientôt de se retrouver tous en bonne amitié.

Commémoration du 11 novembre 2020

Cérémonie du 8 Mai 2020

Le Club de l'Amitié

L'année 2020 a débuté le 9 janvier par la dégustation de la galette offerte par le club, avec une trentaine de personnes présentes.

Le premier repas de l'année était le 18 février précédé de l'A.G. Il fût gratuit. A cette A.G. le bureau a été reconduit comme suit :

Présidente : Christiane Vidaud
Vice-Président : Roland Visse
Secrétaire : Nicole Charbonnier
Trésorière : Yvette Rabasa
Trésorière adjointe : Marie Claire Besnier

Puis les repas de l'année étaient prévus les mardis 21 avril, 23 juin, 22 septembre et 15 décembre. Mais avec l'arrivée du Coronavirus ceux-ci ont été annulés et le club a fermé ses portes. Le voyage initialement prévu le 21 juin a également été annulé. En septembre, nous avons tenté une réouverture les jeudis, mais peu de personnes étaient présentes et avec la recrudescence du virus nous avons été contraints de refermer le club. Si nous le pouvons, en 2021 les repas auront lieu les mardis 9 février précédé de l'A.G., 13 avril, 22 juin, 21 septembre et 14 décembre. Nous espérons que nous pourrons nous retrouver très bientôt dans de bonnes conditions.

Prenez bien soin de vous !

Club de Football

Club de Football

ETOILE SPORTIVE
PRANZAC

L'Entente Pranzac-Mornac n'a pas été renouvelée, le club est donc en sommeil pour la saison 2020-2021 au niveau seniors.

La Coulée d'Oc (Groupement « MORNAC, CHAZELLES, PRANZAC, SAINT-GERMAIN -DE-MONTBRON ») est toujours aussi débordante d'activité autour de ses 16 éducateurs et un effectif de 95 joueurs dont 35 jeunes de 5 à 8 ans (U6 à U9).

La pratique sportive, comme toute activité humaine, doit se référer à un certain nombre de valeurs communes et correspondre à un certain nombre d'exigences. Le sport serait un vecteur efficace d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, un outil à fort impact social.
Rêvons d'une société où les éducateurs transmettent à nos enfants les outils pour être des adultes responsables et respectueux, des citoyens engagés. Remettons les valeurs du sport au cœur de l'innocence morale de nos enfants.
Nous avons sélectionné des valeurs qui nous semblent essentielles pour faire progresser sa propre personne.

Équipe Type

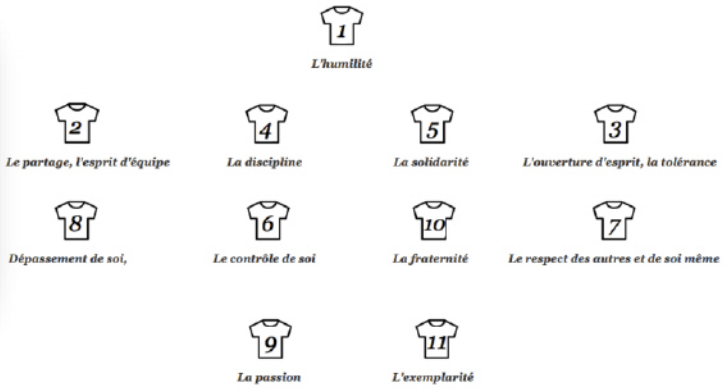

Les entrainements s'effectuent sur les terrains de CHAZELLES et MORNAC en alternance.

Les personnes désireuses de s'impliquer dans l'encadrement ou les entrainements des joueurs sont les bienvenues.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Bernard TERRADE

Tél : 06.87.91.12.73.

Une petite histoire d'incivilité

Un Sacré Père Noël !

Il était une fois, un Père Noël qui ne manquait pas d'idées. Peu avant le 25 décembre, une nuit de clair de lune, il dérobe le sapin tout décoré que la municipalité venait d'installer le jour même, dans un lieudit de la commune. Sans scrupule, il l'installe devant la cheminée, chez l'habitant de son choix, lui promettant « Quand je descendrai du ciel avec tous mes joujoux par milliers, je n'oublierai pas tes petits souliers ».

Puis, après ce petit chapardage, il choisit l'endroit idéal aux abords de la Coulée d'Oc pour déposer une valise et 2 gros sacs remplis de godasses - « Quelle Audace » - (hommes, femmes, enfants, il y en a pour tous les goûts, toutes les couleurs et toutes les pointures) afin que chaque promeneur puisse trouver chaussure à son pied. À moins que, prévoyant de nature et plein de bonnes intentions, il veille à ce que tout le monde puisse mettre son petit soulier sous le sapin. On ne sait jamais, si quelqu'un n'avait pas de chausson ce soir-là.

Quel dommage !!?? Il pense à tout ce brave Papa Noël !!

Merci Père Noël !!

Bonne et Heureuse Année 2021

Meilleurs Voeux pour une Année 2021 Clémente et Apaisante pour Tous

Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, toutes les orgues étaient équipées de soufflets cunéiformes.

Pour retrouver la qualité de ce vent « fait main », sans ventilateur électrique, le Facteur d'Orgue Monsieur Bernard BOULAY a réalisé deux soufflets de ce type pour alimenter l'Orgue de PRANZAC